



HAL
open science

Madame Gautier, visible les mardis, mercredis, jeudis et vendredis, de midi à 6 heures

Gabrielle Houbre

► To cite this version:

Gabrielle Houbre. Madame Gautier, visible les mardis, mercredis, jeudis et vendredis, de midi à 6 heures. Prostitutions. Des représentations aveuglantes, Musée d'Orsay / Flammarion, 2015. hal-02455114

HAL Id: hal-02455114

<https://hal.science/hal-02455114>

Submitted on 28 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

38 Anonyme,
Photomontage, vers 1895
Tirage sur papier albuminé,
17,5 x 23,9 cm
Paris, collection
Gérard Lévy

39 Madame Gautier,
Visible: les Mardis,
Mercredis, Jeudis
et Vendredis de Midi
à 6 heures, vers 1873
Carte de visite
Paris, archives de
la préfecture de Police

Visible: les Mardis, Mercredis, Jeudis et Vendredis
de Midi à 6 heures
Madame Gautier

Visible: les Mardis, Mercredis, Jeudis et Vendredis
de Midi à 6 heures
Madame Gautier
Rue Veronese
des Gobets

Visible: les Mardis, Mercredis, Jeudis et Vendredis
de Midi à 6 heures
Madame Gautier

2, Rue Veronese
(Quartier des Gobets)

Visible: les Mardis, Mercredis, Jeudis et Vendredis
de Midi à 6 heures
Madame Gautier
2, Rue Veronese
(Quartier des Gobets)

**Madame Gautier,
Visible : les Mardis,
Mercredis, Jeudis
et Vendredis de
Midi à 6 heures.**

Gabrielle Houbre

Au premier coup d'œil, le bristol blanc et de petit format évoque une de ces cartes de visite qui ponctuent les rencontres mondaines.

La légèreté du grammage trahit toutefois l'attention prêtée au coût de l'achat, et l'on en rabat déjà sur la qualité sociale de sa propriétaire. Le texte imprimé mêle bon goût réclamé par les manuels de savoir-vivre et transgression radicale dans une troublante ambivalence¹.

Une jeune fille ne possède pas de carte, en revanche, au sein d'un couple, monsieur et madame disposent chacun de la sienne, avec un intitulé spécifique à son sexe social. La dénomination «Madame Gautier» est bien celle qui convient à une femme, quand un homme ne fait pas précéder son nom par «Monsieur» mais par son prénom ou son initiale. Le laconisme sied aux dames et l'ajout de l'adresse, d'usage pour les messieurs, ne leur est concédé que si elles exercent une profession, ce qui les exclut *a priori* des élites. Le «2, Rue Véronèse (Quartier des Gobelins)» se situe du reste dans le prolongement de l'ancien quartier artisanal du faubourg Saint-Marcel que le préfet Haussmann transforma en faisant émerger, sous le Second Empire, l'avenue des Gobelins. La rue Véronèse la croise, non loin de la prestigieuse manufacture royale des Gobelins. Mais le plus surprenant réside dans la mention : «Visible : les Mardis, Mercredis, Jeudis et Vendredis de Midi à 6 heures.» Certes, une bourgeoise a le plus souvent un jour de réception et elle peut l'indiquer sur sa carte, mais il ne saurait être question de quatre jours, pas plus que d'attendre des visites avant trois ou quatre heures de l'après-midi. Ces incongruités sont soulignées par l'emploi de l'adjectif polysémique «visible», qui scelle l'ambiguïté du carton et de sa fonction. Dans son sens littéral, emprunté à la fin du ^{XI}^e siècle au latin *videre*, «voir», il signifie «qui peut être vu». Par une extension apparue au ^{XVII}^e siècle et employée dans pareil contexte de civilité, «visible» sous-entend que Madame Gautier est dans une tenue décente l'autorisant à accueillir des invité(e)s près d'elle. Mais la combinaison de l'ensemble des éléments discursifs de ce bristol publicitaire suggère tout autre chose et de façon assez éloquente pour échauffer l'imagination des hommes à qui il s'adresse.

Cet objet de racolage n'est d'ailleurs pas si ténu qu'il n'alerte le service des mœurs de la préfecture de Police. Une enquête est alors diligentée «au sujet de la femme qui distribue des cartes semblables à celle-ci-jointe», et l'agent prend soin d'épingler un spécimen au bas de la

première des huit pages de son rapport daté du 5 août 1873². En même temps, il détache dans la marge la mention «Hermaphrodite», soulignée de deux traits, synthétisant par ce mot le principal résultat de ses investigations. Puisées dans les actes d'état civil, des informations précises arrachent alors Estelle Émilie Gautier à son anonymat. Née à la Villette le 3 janvier 1842, elle épouse à vingt-deux ans Jean Bousson, originaire de Charente et de huit ans son aîné. L'homme est un charpentier, bon travailleur comme le laisse entendre l'agent, qui précise que l'artisan ne connaît pas le chômage et gagne de sept à huit francs par jour, soit un excellent salaire pour la profession. Peu après son mariage, en 1864, Estelle Émilie, aidée de sa mère, se consacre à l'exploitation d'un petit débit de boissons et d'un garni pour ouvriers au 94 de l'avenue de Choisy, à moins d'une demi-heure à pied de la rue Véronèse.

Ce n'est pourtant pas à de semblables commerces qu'il est fait allusion sur la carte. Le rapport précise que la femme Bousson loue depuis un mois une chambre située au sixième étage du numéro 2 de la rue Véronèse pour un loyer annuel de deux cents francs, ce qui augure un minimum de confort et surtout une discrétion qu'elle aurait peine à conserver dans l'une des chambres du garni de l'avenue de Choisy. La concierge suppose que sa locataire exerce le métier de «somnambule», à la fois guérisseuse et voyante, comme alors bon nombre de femmes issues de milieux populaires ou petits-bourgeois urbains³. Elle reconnaît l'avoir prévenue lorsque «deux ou trois personnes et toujours des hommes» se sont manifestées pour des «consultations». Le soir, le logement est abandonné à la mère qui y dort. La crédulité affichée par la gardienne est pourtant sujette à caution : son intérêt n'est pas d'apparaître aux yeux de la police comme la complice d'une activité interlope. La fable ne berne pas l'enquêteur qui, après avoir récolté dans le voisinage de «bons renseignements» sur la fille et la mère, établit que : «La femme

Boussaton n'est ni tireuse de cartes ni somnambule, c'est une hermaphrodite et la conformation de ses organes génitaux est tellement singulière qu'elle en tire profit et fait voir son corps moyennant un prix qui varie depuis 25 jusqu'à 100 francs, et même plus, selon le rang et la position des personnes qui viennent la visiter.»

Le «Visible» de la carte prend donc tout son sel avec cette acception pornographique, ainsi définie par *La Grande Encyclopédie*: «La pornographie rend public, à la manière d'une fille publique qui expose et propose son intimité à tous, ce qui, essentiellement, doit être réservé⁴.» En exhibant les parties de son corps que la pudeur lui commande de masquer et en focalisant le regard sur l'étrangeté de ses organes génitaux, Estelle Émilie monnaie une production pornographique qui joue des capacités à fantasmer de ses visiteurs. En connectant l'image animée de son anatomie à leur pulsion scopique, une des pulsions sexuelles, elle s'inscrit dans une industrie clandestine qui a pris son envol durant le Second Empire avec la photographie⁵. Dans le cadre de cette activité prostitutionnelle en chambre, on ignore si elle permet aux payeurs de prolonger leurs impressions visuelles par des impressions tactiles.

Il est significatif de constater que l'agent, s'intéressant à la sociabilité de la suspecte, opère dans une même phrase un glissement des «personnes riches» reçues rue Véronèse aux «médecins les plus célèbres de la capitale» avec qui «elle serait aussi en relation». Il amalgame ainsi tous ces messieurs dans une clientèle distinguée attirée par un spectacle visuel hors norme: «En résumé cette femme serait un sujet extrêmement rare, car elle réunit les deux sexes sans pour cela être difforme ce qui, paraît-il, ne se rencontre jamais chez les hermaphrodites.» Le policier relève également qu'«elle donnerait aussi des séances à l'École de médecine», semblant mettre sur le même plan le dévoilement corporel prostitutionnel concédé aux amateurs fortunés et l'abandon anatomique au nom de la science, mais sans doute tout aussi payant. La pratique est courante sans

¹ *Les Usages du monde, le savoir-vivre et la politesse chez soi, en visite, en soirée, au théâtre...*, Paris, Lefèvre, 1880, p. 65-64.

² Dossier individuel, archives de la préfecture de Police (APP), BA/881.

³ Nicole Edelman, *Foyantes, guérisseuses et visionnaires en France, 1785-1914*, Paris, Albin Michel, 1995, p. 44.

⁴ «Pornographie», dans *La Grande Encyclopédie*, Paris, Lamirault, 1885-1902, t. XXVII, p. 521.

⁵ On renvoie ici aux théories psychanalytiques de Sigmund Freud, *Trois essais sur la théorie de la sexualité* [1905], Paris, Gallimard, 1962, p. 45 et de Jacques Lacan, *Le Séminaire*, liv. XI, *Les Quatre Concepts fondamentaux de la psychanalyse*, chap. IX, Paris, Seuil, 1975.

Sur l'industrie pornographique, voir Elizabeth Anne McCauley, *Industrial Madness: Commercial Photography in Paris 1848-1871*, New Haven, Yale University Press, 1994.

⁶ Cathy McClive, «La tournée de Michel-Anne Drouart, ou apprendre à être un hermaphrodite: l'hermaphrodisme et la menstruation au XVIII^e siècle», dans *Les Savoirs-mondés, mobilités et circulation des savoirs depuis le Moyen Âge*, Pilar González-Bernaldo et Liliane Hilaire-Peréz (dir.), Rennes, PUR, 2015; *Garçon et fille hermaphrodites*, Paris, s. e., 1772-1775.

être systématique. Elle est d'autant plus vraisemblable avec Estelle Émilie que, toujours selon le rapport, «elle aurait été moulée» – comprenons ses organes génitaux – par des gens de l'art soucieux de capter et de métamorphoser une matérialité transitoire en objet d'étude propre à servir dans les cours de l'École de médecine, comme il est encore précisé.

Dans ce cumul de deux traditions de l'exploitation des corps *monstrueux*, foraine et scientifique, Estelle Émilie Gautier est l'héritière singulière de plusieurs hermaphrodites ambulants qui faisaient fructifier leur capital corporel non sans rechercher également une certaine notoriété. Au XVIII^e siècle, le fameux Michel-Anne Drouart fit ainsi «carrière» à travers les capitales européennes, tandis que Marie Augé fut *étalée* devant le public par des parents peu scrupuleux⁶. Ils furent précédés par d'autres, moins étudiés, comme l'Anglaise Hannah Wilde.

Née en 1647 dans le bien nommé comté du Middlesex, cette «pauvre enfant qui se faisait voir pour de l'argent» à travers l'Angleterre, la France et la Hollande à l'âge de quinze ans fut observée par le docteur Sampson, qui échoua à déterminer si elle était fille ou garçon avant de faire parvenir son histoire au Collège royal de médecine de Londres⁷.

En ce qui concerne l'identité de sexe d'Estelle Émilie Gautier, l'agent ne balance pas quant aux apparences : «Elle porte très aisément les vêtements de femme, elle paraît très propre, et rien à l'extérieur de sa personne n'indique que c'est une hermaphrodite.» Il détaille une femme de moyenne stature, pourvue d'une figure ronde, de petits yeux, d'une bouche lippue et grande, «la peau et le teint jaune d'une créole», hybridité dépréciative renforcée par la description d'une abondante chevelure noire, comme celle des «métisses africaines». L'hybridité sexuelle fait écho à cette hybridité raciale et intensifie le sentiment d'altérité du scripteur. L'agent évoque une pilosité fournie recouvrant bras et jambes, «des moustaches et de la barbe assez épaisse pour qu'elle soit obligée de se raser chaque fois qu'elle veut sortir», ainsi qu'une carrure de «fort de la Halle». Sa «force herculéenne» le frappe assez pour qu'il conclue son rapport par son évocation : comparant la fratrie de neuf enfants dont serait issue la femme Boussaton, il note qu'elle «seule est hermaphrodite et robuste comme un athlète», tandis que ses huit frères et sœurs seraient de santé et de constitution délicates. Le rapport contient également une description de l'appareil génital (mesure de la verge à l'état de flaccidité et d'érection, considérations sur la conformité du gland, de la matrice, du vagin, etc.) trop précise et qualifiée pour être le fait de l'agent. Il n'est d'ailleurs pas acquis qu'il ait directement interrogé son sujet d'enquête, peut-être l'a-t-il simplement entrevu. Il est beaucoup plus vraisemblable qu'il reprenne le témoignage d'un des médecins qui ont examiné Estelle Émilie lors d'une de ses «séances» à l'École de médecine.

Pourtant il est étonnant de constater que l'agent, éventuellement le médecin qui l'a renseigné, méconnaît ses confrontations passées avec le monde médical. Estelle Émilie Gautier a nourri les gazettes scientifiques dès l'âge de douze ans. À cette époque son père, Constant Gautier, impliqué dans un trafic de vols en bande organisée et revente de marchandises, vient de passer une première fois en cour d'assises (janvier 1852) après avoir été déjà condamné deux fois pour des motifs du même ordre⁸. Échappant cette fois à la prison, il prend l'état de cordonnier et vivote dans une pièce à feu avec sa femme, Marie Anne Dufust, et quatre de leurs enfants⁹. Sans doute plus ou moins livrée à elle-même, Estelle Émilie est arrêtée pour vagabondage et envoyée à la prison pour femmes de Saint-Lazare dans les premiers mois de l'année 1855. Son allure masculine intrigue cependant un médecin de l'établissement. Il décèle un «cas remarquable de vice de conformation des organes génito-urinaires¹⁰» et attire l'attention de plusieurs de ses confrères. C'est le début d'une longue série d'exams pour la fillette, placée abruptement sous le feu des regards, des palpations et des questionnements médicaux, auxquels elle oppose, dans un premier temps, une résistance mutique : «L'enfant du reste s'obstine à garder un silence absolu à toutes mes questions¹¹», regrette ainsi le docteur Costilhes. À l'instar de son collègue Loir, il la considère comme un garçon qui nécessiterait une rectification de son état civil¹². Trois ans plus tard, en juin 1856, le docteur Dufour présente Estelle Émilie devant la Société anatomique de Paris, laquelle la regarde au contraire comme pourvue de «caractères extérieurs mixtes, mais qui tiennent cependant plus du sexe féminin» et conclut que «cet individu doit être classé parmi les hermaphrodites femelles», avant même de confirmer le diagnostic par la nouvelle de la première menstruation de la jeune fille¹³. Outre la fragilité des savoirs médicaux sur l'hermaphrodisme, obérés par des préjugés tenaces sur la binarité des identités sexuées

et leurs caractéristiques physiques et morales¹⁴, l'article de Dufour atteste une évolution notable dans le comportement d'Estelle Émilie. Soit qu'elle se soit résignée au caractère inquisitorial et répété des visites médicales, soit qu'elle en tire un intérêt quelconque, la jeune fille répond désormais aux questions posées, y compris aux plus indiscretes touchant à sa sexualité: «Interrogée à plusieurs reprises sur ce point délicat, [elle] m'a toujours affirmé que ses désirs étaient pour les hommes, et qu'eux seuls lui faisaient éprouver des sensations voluptueuses¹⁵.»

Une indemnisation financière, expliquant le revirement de la jeune fille, est d'autant plus plausible que la famille est, à ce moment, dans une situation particulièrement critique. Courant 1854, son père s'est aventuré à tenir une gargote, rue du Faubourg-Saint-Martin¹⁶. Les affaires ne doivent pas être bonnes, si l'on en croit la série de larcins effectués avec plusieurs complices en 1855: une tapissière (petite voiture hippomobile), un cheval, des harnais, deux lapins, deux pièces de vin et trois barriques de graisse. Commis sans violences mais avec escalade, effraction et de nuit, ces vols valent à Constant Gautier, récidiviste de surcroît, d'être cette fois condamné par la cour d'assises de la Seine à dix ans de travaux forcés. Un pourvoi en cour de cassation ne parvient pas à annuler cette peine sévère¹⁷. Transporté au bagne de Saint-Georges en Guyane, il ne survit que peu de temps aux effroyables conditions de vie et de travail et meurt le 30 mars 1857, laissant sa famille sans ressources¹⁸. On perd ensuite la trace d'Estelle Émilie jusqu'à son mariage avec Jean Bousson, le 25 octobre 1864. Il n'est pas impossible que la jeune fille ait eu recours à la prostitution avant la cérémonie. Une note du service des mœurs de la préfecture de Police datée du 1^{er} mai 1877 rapporte en effet les confidences de «la femme Gautier l'hermaphrodite» à une proxénète, selon lesquelles «elle avait été à l'âge de quinze ans la maîtresse de M^e Nogent Saint Laurens, qu'il l'avait eue sage, et qu'encore aujourd'hui, elle allait le voir

7 Cité par George Arnaud de Ronsil, «Dissertation sur les hermaphrodites», dans *Mémoires de chirurgie, avec quelques remarques historiques sur l'état de la médecine et de la chirurgie en France et en Angleterre*, Paris, Desaint, 1768, p. 277.

8 *Gazette des tribunaux* des 12-13, 14 et 15 janvier 1852.

9 Au quatrième étage du 217, rue Saint-Maur, pour un loyer de cent trente francs, archives départementales de Paris (ADP), D1P4/1042.

10 Docteur Costilhes, «Cas d'hypospadias», *Revue médicale française et étrangère*, 1855, t.II, p. 625. Ce texte est en partie cité

lors de la séance du 28 mars 1887 de la Société médico-psychologique, *Annales médico-psychologiques*, n° 6, 1887, p. 54-56.

11 *Ibid.*, p. 625.

12 Docteur Loir, *Des sexes en matière d'état civil*, Paris, Cotillon, 1854, p. 10-11. Gabrielle Houbre,

«Un «sexe indéterminé»? : l'identité civile des hermaphrodites entre droit et médecine au XIX^e siècle», *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, n° 48, 2014/1, p. 65-75.

13 Docteur Dufour, «Note sur un sujet atteint d'un vice de conformation des organes génitaux externes», *Bulletins de la Société anatomique de Paris*, 1856, 2^e série, t. I, p. 262-265 et 525.

14 Pour une approche actuelle de l'intersexualité, voir Anne Fausto-Sterling, *Sexing the Body: Gender Politics and the Construction of Sexuality*, New York, Basic Books, 2000, et *id.*, *Les Cinq Sexes, pourquoi mâle et femelle ne sont pas suffisants* [1995], Paris, Payot, 2013, ainsi que le rapport de la Commission nationale d'éthique pour la médecine humaine: *Attitude à adopter face aux variations du développement sexuel, questions éthiques sur l'intersexualité*, Berne, novembre 2012.

15 Docteur Dufour, art. cité, p. 264.

16 Au 262 de la rue, il dispose d'une boutique (loyer cent cinquante francs) et d'une pièce à feu pour loger sa famille (cent francs de loyer), ADP, D1P4/422.

17 Un extrait des minutes de la cour de cassation en date du 27 mars 1856 est joint au jugement de la cour d'assises du 28 février 1856, ADP, D1U8/18.

18 Liste des bagnards de Guyane consultée le 28 avril 2015: <http://gmarchal.free.fr/Le%20Bagne%20de%20Guyane/listebagnards.htm>, et table des décès, ADP, DQ8/1666.

deux fois par semaine dans sa propriété du Point du Jour¹⁹». L'information ne peut être certifiée, mais la période correspond aux déboires judiciaires de son père et au dénuement qui s'est nécessairement ensuivi pour la famille Gautier.

Toujours est-il qu'en 1867, le couple Boussaton trouve les ressources suffisantes pour louer, à raison de sept cents francs annuels, la maison du 94, avenue de Choisy. L'épouse tient le comptoir du café où elle sert du «petit vin de Charente», région dont est originaire son mari, et s'occupe également du garni comprenant dix-neuf chambres, ou plutôt galetas, si l'on considère l'extrême modestie des loyers, oscillant entre quarante et soixante francs²⁰. Pendant plusieurs années, les Boussaton mènent une vie humble tout en échappant à la pauvreté. Le mobilier de leur chambre conjugale, qui comprend un lit de fer, une armoire, deux buffets, un vieux fauteuil, une malle et un tabouret, en témoigne. De même, les trousseaux de linge des époux dépassent le strict nécessaire mais guère davantage : le mari dispose de quatre chemises de coton, six mouchoirs, deux pantalons, une blouse, deux paletots, deux gilets, un chapeau, tandis que sa femme use quatre chemises en toile, six paires de bas de coton, deux paires de chaussures, quatre camisoles, deux jupons, une robe en laine, deux caracos, deux bonnets, sans compter une montre en argent²¹.

L'entreprise commerciale d'Estelle Émilie marque toutefois le pas et la mort de son mari, le 26 juin 1875, la place dans une position difficile. L'inventaire après décès de Jean Boussaton détaille environ mille quatre cents francs de factures non honorées ou de prêts non remboursés, sans compter les sept cent trente-six francs de frais de «dernière maladie» et les quarante francs de frais funéraires dont a dû s'acquitter la veuve²². C'est dans ce contexte que s'inscrivent les activités prostitutionnelles d'Estelle Émilie attestées par son dossier à la préfecture de Police. Elle paraît cependant faire la différence entre dénuder son corps devant les curieux qui la rémunèrent pour ce service sexuel

et une relation sexuelle. D'après le rapport du 5 août 1875, elle proteste en effet de sa fidélité à son mari et n'aurait eu des «rapports intimes» qu'avec lui de son vivant. De fait, les six notes qui succèdent à ce premier rapport et font état de relations sexuelles monnayées sont postérieures à la disparition de Jean Boussaton. Le général Fleury, ancien aide de camp de l'empereur Napoléon III, l'aurait ainsi payée cent francs pour prix de ses «complaisances» dans une maison de rendez-vous de la rue Saint-Lazare (note du 4 février 1878). La proxénète du lieu sollicite également plusieurs fois Estelle Émilie pour satisfaire des adeptes du triolisme. Ainsi le consul de Perse à Rome couche avec une courtisane avant de lui demander de s'exécuter avec Estelle Émilie, contre cent francs pour chacune (note du 28 avril 1876). Cette somme est le tarif moyen des courtisanes *middle class*, mais la curiosité suscitée par la spécificité anatomique de l'hermaphrodite, voire la fascination souterraine pour le monstrueux, tirent à l'occasion les prix vers ceux de l'*upper class*²³. Ainsi un sieur Collinet, membre du très chic Sporting Club, débourse sans coup férir huit cents francs pour une «scène [...] combinée à l'avance» relatée dans une note de police le 31 mars 1878 : «Il a eu des rapports intimes avec Louise Guébars et avec la femme Gauthier hermaphrodite puis il a fait ensuite avoir des rapports par les deux femmes (l'hermaphrodite comme homme)», alors que cette dernière avait naguère affirmé «qu'elle ne pourrait pas se livrer à l'action du coït avec une femme» (rapport du 5 août 1875). Le client tenait tellement à cette prestation performative d'identité de sexe et d'orientation sexuelle que, poursuit le policier, il a accédé à la requête de Louise Guébars «exig[ean]t] que l'hermaphrodite fût visitée avant par un médecin parce qu'elle craignait qu'elle ne fût pas saine». Il est ici difficile d'établir si la répugnance de Louise Guébars est suscitée par un lien imaginé entre maladie et conformation génitale irrégulière de sa partenaire d'un jour ou entre son hygiène et ses pratiques sexuelles. Il arrive par ailleurs que la

simple vision du corps atypique d'Estelle Émilie déstabilise les clients au point qu'ils renoncent à toute autre forme d'appropriation sexuelle. Ainsi de deux négociants préférant, pour trente francs chacun, s'en tenir au «visible» annoncé sur la carte de visite (note du 1^{er} mai 1877), tandis qu'un comte, pour soixante francs, la juge trop «laide» pour avoir avec elle les relations sexuelles un temps escomptées (note du 25 avril 1877).

Telle qu'elle est décrite par le dossier de la préfecture de Police, Estelle Émilie Gautier s'est donc livrée à une prostitution clandestine, polymorphe et lucrative. Des quelques cas d'hermaphrodites prostitués signalés par la littérature médicale ou policière au XIX^e siècle, elle est celui qui paraît avoir bénéficié, au moins pendant quelques années, de la situation la moins défavorable ²⁴. Elle est aussi la seule à s'être mariée et à avoir exercé une profession «honnête» depuis lors. Son recours à la prostitution pourrait avoir été occasionnel et dicté par des difficultés économiques, notamment après la disparition de son mari. Sans doute est-ce ce qui lui permet d'acquitter les frais de sa succession et de conserver le débit de boissons et le garni. Par la suite, son existence nous échappe presque complètement. Sa mère décède le 7 janvier 1880 sans laisser de succession. En 1881, Estelle Émilie a encore les moyens de renouveler la location du 94, avenue de Choisy, mais bientôt plus ceux de maintenir en état ses commerces ²⁵. Malade mais bénéficiant de soins, elle s'éteint chez elle le 2 mars 1898, un mois après avoir, «dans la vue de la mort», dicté son testament et légué ses maigres biens à son frère cadet Alphonse Gautier, plombier à l'asile de Villejuif ²⁶. C'est lui qui règle le service funéraire, les couronnes, les faire-part de décès et une plaque mortuaire: les dernières traces visibles, mais désincarnées, d'Estelle Émilie Gautier.

19 Dossier individuel, APP, BA/881.

20 Inventaire après décès de Jean Boussaton, 29 septembre 1875, archives nationales (AN), MC/ET/CXX/618, et calepin des propriétés bâties, ADP, D1P4/265.

21 Inventaire après décès de Jean Boussaton, 29 septembre 1875, AN, MC/ET/CXX/618.

22 *Ibid.*

23 Gabrielle Houbre, introduction au *Livre des courtisanes, archives secrètes de la police des mœurs (1861-1876)*, Paris, Tallandier, 2006, p. 16 et 56.

24 Dr Polaillon, «Observation d'hermaphroditisme», *Journal de médecine de Paris*, n° 25, 21 juin 1891, p. 298-300; Dr Guérmonprez, «Une erreur de sexe avec ses conséquences», *Annales d'hygiène publique*, septembre-octobre 1892, p. 242-275 et 296-306;

Dr Guinard, «Présentation d'un individu atteint d'hypospadias périméscrotal», *Bulletin de la Société d'anthropologie de Lyon*, t. XVIII, 1899, p. 10-22; Dr Dardenne, «Hermaphroditisme apparent chez une personne de sexe féminin», *Toulouse médical*, 1900, p. 262-264, et l'ancien chef de la sûreté parisienne Gustave Macé, *Gibier de Saint-Lazare, la police parisienne*, Paris, Charpentier, 1888, p. 241.

25 Inventaire après décès de Madame Boussaton, 26 avril - 9 juillet 1898, AN, MC/ET/CXX/1064.

26 Testament du 3 février 1898, AN, MC/ET/CXX/614, et inventaire après décès de Madame Boussaton, 26 avril - 9 juillet 1898, AN, MC/ET/CXX/1064.